

CARTON ROUGE !

**L'inspection du travail le confirme,
la réorganisation a été bâclée,
et c'est le personnel qui en souffre !
Tout est à refaire, tout de suite,
et en écoutant le personnel et les organisations syndicales !**

Le CHSCT n'a pas été consulté du fait de manque de documents et d'un refus d'analyser de votre part en amont les impacts d'une telle réforme pour la santé physique et mentale des travailleurs. Le comité technique n'a pu valablement siéger sans l'avis circonstancié du CHSCT.

Sans concertation avec les organisations syndicales et prise en compte de leurs remarques, il ne peut y avoir de réforme satisfaisante. Une réforme contre les facteurs ne peut avoir que des effets négatifs sur la santé physique et mentale. D'autre part, une telle réforme est contraire à l'article L4121.2 (adapter le travail à l'homme est contradictoire avec l'idée de baisser les effectifs...)

Pas de dialogue social (y compris dans les instances statutaires comme le CHSCT) : la direction nous dit clairement qu'elle n'en a rien à faire de notre avis et de la santé des agents. SUD l'a dénoncé, notamment en refusant d'émettre un avis au CHSCT.

Attention : nous avons encadré en noir des extraits du courrier de l'Inspecteur du Travail suite à sa visite du bureau le 27 novembre 2014, et encadré en rouge ce que cela signifie. Ce sont des constats et des questions, à nous d'en faire quelque chose !

A ces baisses d'effectifs, s'ajoute le fait que les salariés ont plus de courrier à trier, puisqu'il était auparavant trié automatiquement en amont dans les centres de tri. Ainsi, dans chaque caissette, il y a deux quartiers au lieu d'un, ce qui augmente le nombre de courriers à trier.

Les PIC (centres de tri) ferment et sont regroupées, sans augmentation suffisante du personnel. Une des conséquences est qu'on se retrouve avec 2 PT par caissette, et le lundi, le retour du TPD simple. La Poste le savait avant la réorg, mais n'a jamais pris en compte dans ses calculs cette augmentation des travaux intérieurs.

Votre nouvelle organisation-intensification du travail empêche les salariés de prendre leur pause.

PAS DE QUARTIER POUR LES FACTEUR !



Les 20 minutes de pause prévues dans le chronogramme sont obligatoires. Donc, tous les agents qui ne prennent pas leurs pauses (80 % à Paris 6 ce jour-là !), offrent leurs pauses à La Poste et travaillent gratuitement. Et vu l'intensification des travaux intérieurs et notre prise de service « matinale », souffler un peu n'est pas du luxe ! Arrêtons le travail gratuit ! On a des horaires, respectons-les ! C'est à La Poste de mettre des moyens supplémentaires pour que nous puissions respecter nos horaires.

Du fait du rallongement des tournées, les chauffeurs ne peuvent pas ramasser les piétons aux heures fixées, ce qui allonge le temps de travail d'autant pour les facteurs.

La durée de tournée des chauffeurs, le nombre de dépôt, d'UI et de recommandés ne vont pas changer. Les tournées piétonne ne vont pas rétrécir toutes seules. Le problème est structurel, et ne se réglera pas « au fil de l'eau ». Nous avons prévenu la direction qu'il y a des limites temporelles incompressibles, mais elle a voulu passer en force. Il faut revoir les tournées des piétons et des chauffeurs (y compris en recréant des positions) pour que personne ne dépasse ses horaires et « loupe leur transport ».

Demandes de l'Inspecteur du Travail :

- Les sacs de dépôt relais sont plus nombreux, ce qui rallonge les tournées. Vous me ferez parvenir le nombre de sacs relais avec leur poids, jour après jour, depuis le 15 octobre ;

- Le médecin du travail a écrit que les salariés devaient pouvoir prendre un repas dès lors que les 6h de travail en continu sont dépassés. Que comptez-vous faire ?;

- Vous voudrez me faire parvenir le nombre de plaintes jour par jour, depuis le 15 octobre, qui vous remonte, ainsi que le nombre de salariés absents, pour la maladie, jour après jour, depuis le 15 octobre.



Nous espérons que les demandes de l'Inspecteur du Travail seront respectées, car nous aurons enfin des réponses, sans attendre 6 mois (entre le moment où nous allons enfin pouvoir poser des questions et le moment où La Poste nous donnera des réponses). Ce sont des questions concrètes qui concernent la santé au travail.

Les sacs se sont allourdis, on le constate tous les jours. Il est donc temps que cela soit démontré et que des mesures soient prises (modification de tournées pour les piétons et les chauffeurs...).

C'est la moindre des choses quand on part du bureau après 13h30 (voir 15h) qu'on puisse prendre un vrai repas, surtout quand on a commencé à 6h30. Mais manger dans le 6ème coûte cher, et vu qu'on n'a pas le temps au minima de prendre nos pauses pour aller chercher un sandwich, on fait du grignotage. Tout cela n'est pas bon pour la santé. On aimerait bien savoir ce que va faire la direction pour nous permettre de pouvoir nous nourrir de façon équilibrée et pas cher. Quant au problème des arrêts maladie qui explosent, plutôt que présupposer que des médecins donnent des arrêts juste pour le plaisir, il serait temps pour la direction de se poser les vraies questions.

Quant à la Qualité de Service, pour le moment, ce sont les agents qui ne prennent pas de pauses qui pallient aux incohérences des bulletins d'itinéraires, qui finissent après l'heure et permettent de limiter les dégâts !

**LES SYNDICATS VOUS L'AVAIENT DIT, NOTAMMENT SUD !
L'INSPECTION DU TRAVAIL VOUS L'EXPLIQUE EN LONG ET EN LARGE,
M. LY, VOTRE REORGANISATION A ETE BACLEE !**

**IL VA FALLOIR REVOIR VOTRE COPIE DE TOUTE URGENCE !
Et en attendant, embauchez les renforts nécessaires !!!**